Monsieur le commissaire enquêteur,

Après un week end de l'ascension 2023 passé au son d'un Tecknival illégal, nous avons découvert quelques jours après le projet de parc agri voltaïque porté par la société NEOEN, sur le même site que celui du festival. Ce projet se faisait bien discret jusque-là auprès du grand public (cf. lien article France Bleu ci-dessous qui est une des rares communications permettant de prendre connaissance de l'existence de ce projet en dehors du petit panneau jaune d'avis d'enquête publique positionné en bord de route).

https://www.francebleu.fr/infos/environnement/que-representent-les-energies-renouvelablesdans-l-indre-7449978

Bien que ce projet semble déjà bien avancé vu la teneur de cet article, quelques remarques que nous souhaitons porter à votre attention :

Il est bien dommage d'anthropiser et de grillager (avec du grillage industriel) un espace de 70ha inexploité depuis de nombreuses années et encadré de bois dans une champagne berrichonne qui ne compte plus beaucoup d'espaces où l'intervention de l'homme est rare.

Nous entendons les arguments de l'étude environnementale qui mentionne une faune et une flore plutôt commune à très commune à quelques exceptions près. Mais si on ne préserve que des espaces à la biodiversité « exceptionnelle » cela ne va pas contribuer à réduire la dégradation de la biodiversité dans son ensemble ce qui va à l'encontre des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. On peut d'ailleurs regretter que la MRAE n'ait pas donné son avis autrement que tacitement.

La priorité devrait être de développer l'énergie solaire sur des espaces déjà construits. S'il n'y en a pas suffisamment à l'échelle de la communauté de communes de Levroux Boischaut Champagne, il y en a bien d'autres ailleurs, la planification énergétique nationale ne se limite pas à une communauté de communes.

Par ailleurs, ce site était un espace boisé qui a été défriché à partir de la fin des années 50 pour le mettre en culture (grâce à des subventions), pour s'apercevoir ensuite que les terres ont des faibles rendements et sont à très faible potentiel agronomique... Et pour cause s'il était resté boisé c'est sans doute pour cette raison. Ce défrichement issu d'une politique publique de l'époque était donc une aberration (financée par nos impôts). Peut-être que dans 20 ans nous nous apercevrons que les subventions versées pour ce projet énergétique intermittent couplé à ce qui ressemble à un projet agricole alibi en était une également.

Le projet agricole parait en effet tellement artificiel qu'il faut lancer un appel d'offre pour trouver un jeune apprenti qui accepte d'exploiter le site et que le propriétaire du terrain s'engage à mettre à disposition des terres de meilleure qualité à proximité. Il est d'ailleurs mentionné que le projet ne serait lancé que lorsqu'un agriculteur aura été identifié, espérons que cet aspect du projet sera respecté.

Il aurait pu être plus intéressant, dans la perspective de la lutte contre le réchauffement climatique et dans un contexte d'une moindre performance des forêts françaises dans l'absorption du carbone, de profiter de cet espace autrefois boisé, pour le reboiser afin d'en faire un site

expérimental d'adaptation de la forêt au réchauffement climatique.

Famille Sainson - Francillon